

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 25

Artikel: Quelques points sensibles de l'économie suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques points sensibles de l'économie suisse

1. L'épargne du petit épargnant

Nous l'a-t-on assez répété ? Le peuple suisse est devenu un petit jouisseur. Il consomme et n'épargne pas. Il n'apporte plus ses sous jaunes aux banquiers, qui les feront fructifier en les mettant au service de l'économie. Depuis 1961, l'épargne ne couvre plus les investissements. L'écart s'est creusé rapidement pour dépasser les deux milliards. Le peuple suisse vit au-dessus de ses moyens. Il faut donc qu'il retrouve le sens de l'épargne. Ah ! si le fisc vorace n'était pas le déprédateur des économies de l'épargnant. Pauvre petit épargnant ! Dans ces lamentations du chœur des chroniqueurs financiers, il y a une bonne part de mystification. Ou plus exactement l'on joue sur les mots.

Les deux sens du mot épargne

Le dernier rapport de la Commission de recherches économique (nov. 1964) contient deux schémas fort instructifs qui résument graphiquement des données de la comptabilité nationale. On y trouve notamment un tableau de l'augmentation de la fortune nationale, c'est-à-dire de l'épargne nationale au sens large du terme. On constate que les amortissements et les bénéfices non distribués des entreprises représentent plus de 50 %, que l'épargne des assurances sociales approche de 20 %, puis un peu en-dessous de 15 % viennent, dans l'ordre, l'épargne de l'Etat et enfin l'épargne des ménages privés.

Ainsi il est abusif de ne confronter avec le volume des investissements que la seule épargne privée qui est le poste le plus faible de l'épargne nationale. De surcroît, l'épargne privée a augmenté en valeur relative ; elle a franchi depuis quelques années le cap des 10 % de l'augmentation de la fortune nationale.

Enfin, un schéma de l'évolution de la dépense des ménages privés révèle que depuis 10 ans la part consacrée à la consommation diminue légèrement (elle se situe aujourd'hui à 72 %) et que celle qui est réservée à l'épargne augmente (environ 4 %).

Pitié pour les petits épargnants. Nous voulons bien. Mais ceux qui tiraient de l'inflation des profits considérables, ceux qui jouaient avec la dépréciation de la monnaie, ceux dont le comportement allait provoquer le déséquilibre de notre économie, ont découvert bien tardivement ces porteurs de carnet. Pendant longtemps, leurs mouchoirs furent secs.

Les responsables ne sont pas les consommateurs qui auraient été pris d'une frénésie de dépenses, oubliant les vertus de la fourmi. Le déséquilibre provient d'un surinvestissement. La Suisse investit près du tiers du revenu national. C'est beaucoup plus que les autres pays, même fortement industrialisés. Or, au moment où l'on constate que nos investissements battent tous les records, on découvre avec effroi qu'en de nombreux domaines nous avons pris du retard sur nos concurrents. Nous avons donc à la fois surinvesti et investi de manière anarchique. La recherche du profit immédiat a primé toute autre considération. C'est là la cause première ; comme disent plaisamment les économistes, c'est la cause courante.

2. L'autofinancement

L'épargne nationale est constituée à plus de 50 % par les amortissements et les bénéfices non distribués des entreprises. A cette remarque, il faut ajou-

ter un complément d'information. Dans l'économie suisse, les gains non distribués et réinvestis l'emportent largement sur les dividendes répartis aux actionnaires. Ils sont trois fois plus importants estimant les spécialistes qui, détail très helvétique, trouvent une confirmation à leurs supputations par l'analyse de la comptabilité de Landis et Gyr, à Zoug. Pourquoi Landis ? Parce que c'est la seule maison suisse dont les comptes et le bilan soient tenus avec une rigueur et un souci de vérité tels qu'on peut y lire la marche exacte de l'entreprise. Or, de 1914 à 1959, cette entreprise a réalisé un bénéfice de 113 millions. 29 ont été distribués ; 84 ont été affectés au financement des investissements (chiffres cités par de Seidlitz).

Ces investissements-là échappent à tout contrôle : contribuent-ils à améliorer la productivité, poussent-ils la rationalisation, financent-ils la recherche, sont-ils inflationnistes ?

Si l'on tient compte du fait qu'en Suisse la concurrence est médiocre et l'on sait combien sont nombreux les accords de cartel, il est permis de dire que les sommes nécessaires à l'autofinancement sont prélevées directement sur le consommateur.

Certains veulent protéger l'épargne. Soit ! Mais il serait plus important encore d'étudier la formation des prix et le mécanisme de l'autofinancement. Pourquoi ces revendications-là sont-elles négligées ? Notamment, l'obligation pour les sociétés d'établir des bilans rigoureux. Et lorsque le monopole se révélerait abusif, l'Etat devrait avoir les moyens d'intervenir de diverses manières : il pourrait appliquer une législation anti-cartel plus rigoureuse, il pourrait manipuler les droits de douane, il pourrait mettre à la disposition des consommateurs de larges moyens d'information objective (radio, TV) ; ou encore réglementation plus sévère de la publicité. Rappelons que la Suisse est un des pays qui, après les Etats-Unis, dépense le plus pour la publicité.

Quant aux syndicats, leur rôle devrait être essentiel aussi. La possibilité de discuter la politique d'investissements était un chapitre important lorsqu'au lendemain de la guerre, on parlait de communauté professionnelle. Pourquoi ne songent-ils pas à rajouter 1945 ?

3. Les dépenses publiques

Les associations patronales apportent ces jours-ci leur soutien officiel à la politique fédérale. Cet appui, elles l'assortissent d'un vœu impératif : les pouvoirs publics veulent nous imposer une discipline, qu'ils donnent alors l'exemple eux-mêmes et mettent un frein à leurs dépenses.

Ce laïus traditionnel obtient toujours son petit succès anti-étatisme facile. Le raisonnement est pourtant faux, plusieurs fois.

Tout d'abord, on se garde bien de dire quelles dépenses il faudra réduire ; on sait en effet que les plus inflationnistes sont les dépenses militaires et les subventions agricoles.

Ensuite, on méconnaît le fait que dans une société moderne des tâches toujours plus importantes sont confiées à l'Etat par ceux-là même qui tirent les plus grands profits du fonctionnement de l'économie. La production industrielle détériore la pureté de l'eau et la qualité de l'air, à l'Etat de s'en occuper, et ainsi de toutes les tâches improductives. La population non-active devient toujours plus nombreuse : c'est pour l'Etat les frais de la scolarité prolongée, les techniciens, les universités ; c'est pour l'Etat toujours une bonne part des charges de la vieillesse, le coût démultiplié de l'hospitalisation.

Enfin, ces propos traditionnels sont, dans la situation présente, véritablement hypocrites. Parce que nous avons laissé se détériorer la situation pour satisfaire des appétits de profit immédiat, parce que nous avons mangé notre pain blanc en premier, nous nous trouvons aujourd'hui devant une double tâche : préparer des réformes de structure qui permettront une économie de main-d'œuvre, et pour cela il faudra augmenter les investissements publics dans le domaine de la formation professionnelle, dans nos universités, dans la recherche ; mais aussi intégrer les familles des ouvriers que nous garderons chez nous et payer par conséquent les frais d'une augmentation importante de la population non-active.

Deux tâches inéluctables qui chargeront l'Etat. A part cela, qu'il réduise ses dépenses, dit, fortune faite, le patronat.

4. La réduction de la main-d'œuvre étrangère

De bonnes âmes vous disaient : s'il y a trop de travailleurs étrangers, qu'on en réduise le nombre ! Ils sont 800 000. N'en gardons que 500 000 ! Tout ira mieux : ces 500 000 restants seront dévolus aux besoins mineurs, nécessaires malgré tout au bon fonctionnement de la machine économique. Et puis, 300 000 en moins, ça fera de la place : dans nos immeubles, dans nos trams, et autour de nos femmes.

Les économistes, sérieux comme des économistes, tenaient le même langage, en d'autres termes. L'effectif de main-d'œuvre étrangère, disaient-ils, pourrait être ramené à 500 000 en 1970, si la croissance économique est de 4 1/2 % par an et l'amélioration de la productivité de 3,5 %. N'est-ce pas simple ?

Cela paraît simple, en effet, mais rien n'illustre mieux le fait que notre situation économique a atteint un point où il n'y a plus de réforme sans douleur.

Calculez simplement ceci. Que signifierait une baisse aussi rapide de la population active ? 300 000 salariés. Admettez qu'ils sont modestement payés, disons 9000 francs l'an. Sur ce salaire, ils épargnent et rapatrient 2000 francs. Donc ils consomment sur place en Suisse 7000 francs. Soit plus de deux milliards par an.

Certes, la croissance se poursuivra quand même. Mais imaginez les transferts de revenus que représente la suppression de deux milliards de consommation italienne et étrangère. Le commerce de détail pourra perdre l'habitude acquise d'augmenter de 10 % son chiffre d'affaires annuel. Et il y aura aussi de belles recettes en moins pour l'Etat et les assurances sociales (sur ce thème, se référer à l'article important de M. Stopper, directeur de la division du commerce au Département de l'économie. N.Z.Z., 11 novembre 1964).

La meilleure comparaison est celle d'un village qui se dépeuple. Cent travailleurs sur huit cents l'abandonnent. Avec quelques machines de meilleur rendement, ceux qui restent suffiront à la tâche. Mais quelques bistrotts et une boulangerie pourront fermer leur porte.

S'il en est ainsi, direz-vous, qu'on les garde. Mais alors, il faudra tous les intégrer, eux et leurs familles, et cela coûtera encore plus cher.

En vérité, nous en sommes au point où il n'y a plus de solutions faciles.

5. Une situation grave

Aucune crise de l'économie mondiale, dont nous sommes dépendants, ne semble imminente. Inutile de peindre les diables de la faillite sur notre prospérité. Et pourtant, comme d'autres Etats, comme certains de nos voisins, nous aurons à résoudre des difficultés graves.

Ce qui est inquiétant, ce n'est pas le renchérissement ou l'inflation. A partir d'un certain niveau, l'inflation est alarmante : mais tous les pays de haut niveau économique ont eu à surveiller, après la guerre, la cote d'alarme des prix. Nous n'échappons pas à la règle ; mais le fait même qu'il s'agit d'une règle est rassurant.

En revanche, il y a des facteurs de déséquilibre qui sont spécifiquement suisses. Au premier rang, l'immigration étrangère. On ne joue pas impunément avec la répartition entre la population active et la population non active. La proportion de la population active par rapport à la population totale est, en Suisse, de 47 % ; c'est énorme. Sans les travailleurs étrangers, elle ne serait que de 42 % (France 43 %). Or, de toute façon, l'équilibre naturel devra être rétabli : soit que nous renoncions aux services de plusieurs centaines de milliers d'immigrants, soit qu'ils s'établissent chez nous avec leur femme et leurs gosses. Une dernière illustration de ce que signifiera une rationalisation économisant la main-d'œuvre : créer un poste nouveau de travailleur coûte environ 50 000 francs dans la métallurgie ; automatiser la production pour économiser un seul poste de travail coûte plusieurs fois ce chiffre.

Notre balance des revenus, déséquilibrée par l'épargne des travailleurs étrangers, prouve la gravité du problème. Le déficit atteint un record jamais connu encore : deux milliards en 1964. Pour faire comprendre l'importance de ce montant, qu'il qualifie de « fantastique », le ministre Stopper écrit : « Si l'on rapportait ce déficit aux Etats-Unis, proportionnellement à leur population, cela signifie qu'il absorberait en une seule année toute la réserve d'or des Etats-Unis. » Si l'effet de cette saignée n'est pas plus remarqué, cela tient au fait que les banques, aux temps d'abondance, ont placé à court terme à l'étranger des sommes importantes qui maintenant peuvent être progressivement rapatriées ; mais c'est tout de même une saignée.

Or, la difficulté suprême pour notre pays est celle-ci : il faut freiner le développement malsain et trop facile de notre économie, c'est-à-dire pratiquer une politique déflationniste, mais aussi, et en même temps, investir hardiment pour retrouver les conditions d'un équilibre naturel. Cette difficulté-là, spécifique, n'est pour l'instant pas abordée de front.

6. Quel programme ?

Brièvement quelques têtes de chapitre d'un programme :

1. **Des investissements sélectifs.** Les investissements de rationalisation doivent systématiquement être recherchés ou imposés. Par qui ? D'abord par les syndicats. Ils savent que l'appel excessif à la main-d'œuvre étrangère les affaiblit, que l'immigration étrangère a freiné les revendications de salaires, qu'un déséquilibre économique est payé d'abord par les travailleurs et qu'enfin les revendications et les améliorations sociales sont plus faciles à obtenir lorsque les salaires ne représentent qu'une faible part des coûts de production. Ensuite par les banques : l'octroi de crédits devrait être soumis à des critères sélectifs et que la Banque nationale devrait avoir les moyens d'imposer. Quand les banques prétendent, comme

aujourd'hui, qu'elles n'ont pas d'argent pour la construction de logements parce qu'existent d'autres placements plus rentables (mais de moindre utilité publique), c'est un défi à l'intérêt général. L'Etat, enfin, devrait par des mesures fiscales, favoriser l'amortissement des capitaux investis dans la rationalisation.

2. **Des priorités dans les dépenses publiques.** Les investissements publics devront être accrus, mais selon des priorités qui comprennent dans l'ordre : l'instruction et la formation professionnelle, la recherche fondamentale et appliquée, la santé, le logement, les transports. Pour certains de ces buts, l'Etat fédéral devrait mettre à disposition des collectivités publiques les liquidités nécessaires, quitte à les réunir par emprunts.

3. **Une politique de la main-d'œuvre.** La main-d'œuvre étrangère devrait être réduite par secteur industriel au lieu d'être contingentée par entreprise considérée individuellement, ce qui donne une prime à des entreprises marginales, prime illégitime et coûteuse pour la collectivité.

4. **Une politique fiscale conjoncturelle.** Les étonnantes facilités fiscales dont jouissent certaines entreprises ou sociétés, notamment les holdings, doivent être abolies. Ces privilèges, qui sont accrus encore par le fait que l'on accepte de surcroît des bilans de complaisance qui camouflent les réserves réelles, attirent, dangereusement, les capitaux étrangers (même l'Allemagne de M. Ehrard s'en plaint !). Enfin, les allègements fiscaux de ces dernières années, en faveur des gros revenus et de la fortune, ont été, du point de vue d'une politique anti-inflationniste, un scandale économique.

5. **Une politique au service du consommateur.** Elle se rapporterait à la formation des prix des cartels, à l'information du consommateur, au contrôle de la publicité, à la politique douanière.

6. **L'élimination des faux-frais sociaux.** Au premier chef, la spéculation. Tant qu'elle n'aura pas été jugulée, nous n'aurons pas une agriculture rentable, ni un développement des villes au service de l'homme.

Ce ne sont là que des têtes de chapitres, certes, mais qui font de la planification autre chose qu'un mot creux.

Pour conclure

La votation du 28 février, une fois de plus, sera un brouillage de cartes. Pour des arrêtés dont la validité ne sera prolongée qu'une année (ou deux ans en cas de nécessité), vaut-il la peine de se compromettre à ce point dans l'a peu près ?

Les mécanismes économiques, c'est, pour la plupart des gens, très compliqué. En revanche, des objectifs précis touchant et leur niveau de vie et leur genre de vie seraient pour eux clairs et proches, même s'ils impliquent des choix difficiles.

Or, ce langage-là, on refuse de le tenir au peuple. A coups de slogans simplistes, on voudrait lui faire avaliser une politique qui sacrifie les investissements collectifs et sociaux, qui freine le développement des régions les moins riches, et qui de surcroît ne résoud rien.

Kennedy, lorsqu'il tenait un langage courageux, trouvait de larges échos dans le peuple américain. Wilson a été compris du peuple anglais. Il ne s'agit pas en Suisse d'imiter leurs propos et leur style. C'est simplement une question de tenue. L'escamotage des vrais problèmes par prétendue habileté, l'importance démesurée attachée à l'argent qui fait ressortir l'hypocrisie de tant de discours moralisants comme des slogans de l'Expo, en fin de compte c'est la pire forme du mépris de la nation.

On vient d'avertir les téléspectateurs suisses des améliorations de programme que la télévision suisse pourra leur offrir grâce aux ressources de la publicité à 6000 francs la minute.

Nous avons combattu, avec vigueur, la décision du Conseil fédéral de livrer ce puissant moyen de communication à la publicité commerciale. La mise en condition du consommateur est déjà plus que suffisante, et valait-il la peine que l'Etat, pour une vingtaine de millions, vende aux marchands un peu de l'indépendance de la télévision ?

Mais l'Etat, capable de transiger avec les principes lorsqu'il s'agit d'encaisser le prix de la compromission, se retrouve raide, intransigeant avec ceux de ses employés ou collaborateurs occasionnels qui espéraient trouver des emplois complémentaires dans la production publicitaire. Qu'on en juge par la circulaire suivante :

TÉLÉVISION SUISSE (SSR)
ZURICH

Aux employés et collaborateurs permanents de la TV Suisse

Dans les directives du Conseil fédéral du 24.4.1964 sur la publicité télévisée, il a été précisé que les employés et collaborateurs permanents travaillant à la Télévision Suisse ne pourront pas être occupés à la Télévision publicitaire. Sous une telle activité non autorisée, il faut comprendre l'interdiction absolue de collaborer ou même de servir d'intermédiaire lors d'acquisitions ou de la production de spots publicitaires, en particulier :

- a) consultation
- b) idée et forme
- c) réalisation
- d) présentation
- e) commentaire
- f) toute collaboration à la production (producteur, caméra, assistance, montage, sonorisation)
- g) toute activité artistique (acteur, musicien, chanteur, etc.).

Sous la catégorie des collaborateurs permanents nous rangeons tous ceux qui sont appelés, d'une manière ou d'une autre, à travailler plus de six fois par année pour la TV.

Nous prions donc tous les employés et collaborateurs permanents de la Télévision Suisse de s'en tenir strictement aux directives du Conseil fédéral. Lors d'agissements contraires, nous nous verrions, malheureusement, dans l'obligation de résilier immédiatement le contrat de service.

Télévision Suisse
Le Directeur :
(signé : E.J. Haas).

Zurich, le 30 novembre 1964.

Que le Conseil fédéral s'efforce d'empêcher, sous quelque forme que ce soit, toute confusion entre la publicité télévisée et les émissions ordinaires, c'est légitime et souhaitable. Mais véritablement sa rigueur est admirable et son zèle digne de Tartuffe. Le collaborateur qui, sept fois l'an, aura touché un cachet, est promu collaborateur permanent. Il y a des permanences terriblement intermittentes. Ainsi le musicien qui tient l'accompagnement d'un spot publicitaire, va-t-il être vendu aux grandes marques au point de les favoriser dans l'interprétation de la prochaine comédie musicale télévisée ? Ce seul soupçon est intolérable aux yeux de l'Etat, qui, lui, s'est fait vingt millions à 6000 francs la minute pour que les grandes marques nous imposent leur baratin imagé.